



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche

Un.e chargé.e de projet « Vallée de la Dordogne-amont »

Contrat de projet – 3 ans
CONTRACTUEL DE CATÉGORIE B

TERRITOIRE ET CONTEXTE



Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- > un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- > 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- > 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
 - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
 - . les reliefs accentués des Monts Dore
 - . les grands espaces du Cézallier
 - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
 - . l'imposant stratovolcan cantalien
- > une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- > 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- > des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- > une culture traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).

Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes
- . Acteurs locaux : environ 90 000 habitants



Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028. Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État. **La charte est actuellement en cours de révision.**



La gestion du Parc

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est géré par un **syndicat mixte**. Établissement Public de Coopération Intercommunale, il regroupe les 147 communes du territoire et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 2 sites : Montlosier dans le Puy-de-Dôme (siège administratif) et Murat dans le Cantal.

CONTEXTE DE L'OFFRE

Situé en tête de bassins versants, le territoire du PNR des volcans d'Auvergne est caractérisé par un réseau hydrographique dense : rivières, ruisseaux, zones humides, tourbières, lacs naturels, etc. **Il abrite notamment les sources de la Dordogne.** De nombreuses activités économiques du territoire dépendent de la préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau et des milieux aquatiques et l'impact du changement climatique nécessite d'anticiper les mutations.

C'est dans cet objectif de conciliation et d'adaptation au changement climatique que le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne s'implique dans la gestion de nombreux sites naturels liés à des enjeux aquatiques : Espaces Naturels Sensibles, sites Natura 2000, Réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, etc.

Le Parc des Volcans est notamment engagé sur un programme ambitieux et multi-partenarial : le **LIFE Dorsancy**. Ce dernier prévoit, sur la période 2025-2030, d'accompagner le territoire de la haute vallée de la Dordogne dans l'adaptation au changement climatique, la transition et la revitalisation. Présentation du projet ici : https://www.youtube.com/watch?v=H7IbC9F_74k

En complément, le Parc des volcans pourrait devenir gestionnaire de **2 sites Natura 2000 linéaires** sur l'amont de la Dordogne en 2026.

Le SMPNRVA souhaite donc recruter un(e) chargé(e) de projet Vallée de la Dordogne-amont pour l'appuyer dans le déploiement de ces projets. La personne recrutée intégrera l'équipe « Préservation & Valorisation du Patrimoine Naturel ».

MISSION ET OBJECTIFS ASSIGNES

Placé.e sous l'autorité de la direction du pôle « Préservation & Valorisation du Patrimoine Naturel », le.a chargé.e de projet aura pour missions :

1/ Déploiement des actions du Life Dorsancy (50%)

Ambitieux programme LIFE porté par EPIDOR, le Parc des volcans est engagé en tant que co-bénéficiaire sur les actions suivantes :

- Stratégie de préservation des milieux en lien avec le changement climatique ;
- Elaboration d'un plan de gestion de la station de ski ;
- Travaux de restauration de la tourbière de la Dore ;
- Concertation pour favoriser l'appropriation locale de l'adaptation face au changement climatique ;
- Elaboration d'un schéma intercommunal trame noire, action pilotée par la chargée de mission Energie/transition du Parc.

Vous travaillez avec les acteurs locaux, les élus, et en transversalité avec l'équipe projet du Parc, sous la coordination bienveillante du directeur du service Urbanisme/Paysage et du directeur adjoint du service Patrimoine naturel :

- **Volet concertation** : appui à la construction de la méthode et à sa mise en œuvre (accompagnement du prestataire, co-animation d'ateliers de concertation ;
- **Volet technique** : élaboration des cahiers des charges, suivi technique des prestataires, des chantiers avec l'appui des chargés de mission de la RNN de Chastreix-Sancy et du site N2000 Monts Dore ;
- **Volet administratif** : participation en lien avec le service Finances au montage et au suivi des dossiers de subvention, suivi temps de travail de l'équipe projet, représentation lors des réunions du Life, organisation logistique des réunions, ateliers de concertation, rédaction de bilans, rédaction de note, de bilans techniques et financiers.

2/ Elaboration des DOCOB de 2 sites Natura 2000 linéaires (50%)

Il s'agit d'élaborer les premiers documents d'objectifs de 2 sites Natura 2000 linéaires sur l'amont de la Dordogne. Vous travaillez avec les acteurs locaux, et en transversalité avec l'équipe Natura 2000 du Parc, avec un appui méthodologique de la chargée de mission « charte/plan de gestion » pour l'application de la **méthode CT88**. Les espèces aquatiques ciblées sont principalement la **Loutre et l'Ecrevisse à pattes blanches**.

- Rencontre des acteurs locaux, concertation.
- Elaboration du diagnostic des sites.
- Définition des enjeux et objectifs de gestion, du plan d'actions.

3/ Missions transversales

- > Représentation du SMPNRVA dans les réunions liées aux projets suivis ;
- > Contribuer à la réflexion et aux projets transversaux du PNR, participation aux réunions d'équipe.

PROFIL RECHERCHE

Formation et connaissance : formation supérieure (M1-M2) dans les domaines de l'écologie, de la gestion des milieux et/ou de l'aménagement de l'espace rural. Une connaissance des milieux aquatiques et des méthodes de gestion de projet serait appréciée.

Expérience : Une première expérience professionnelle dans la mise en œuvre d'une mission similaire (en PNR, collectivité, syndicat de rivière...) serait appréciée.

Compétences et motivations requises :

- > Connaissances dans l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales,
- > Intérêt pour la moyenne montagne, le paysage et les milieux aquatiques.
- > Capacités de conduite de projets, réunions et médiation/concertation,
- > Dialogue et conciliation des usages
- > Gout pour le travail en équipe, ouverture d'esprit, capacité d'écoute et rigueur,
- > Capacités rédactionnelles et de communication
- > Sens de la négociation et du dialogue
- > Permis B et voiture indispensable.

INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Durée : contrat projet de 3 ans

Rémunération : selon expérience + régime indemnitaire + participation prévoyance et mutuelle santé + CNAS.

Basé : Siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Montlosier, 63970 Aydat)

Déplacements : fréquents sur le territoire et occasionnels à l'extérieur.

Entretiens : Mi-Août 2026.

Poste à pourvoir : le plus tôt possible.

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

Xavier JALADON

Directeur adjoint du service Préservation et valorisation du patrimoine naturel
T 04 73 65 64 33

CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 5 juillet 2026 (inclus)

à l'attention du Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc (accessible depuis cette page <https://www.parcdesvolcans.fr/emplois-stages>),

sinon, par mail (en précisant le n° de l'offre) : rh@parcdesvolcans.fr